

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 16 octobre 2009

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3692-2009 Phase 3.
Cause tarifaire 2010 de *Gazifère inc.*

Planification d'audience en phase 3. Informations de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques :

- **Preuve de SÉ-AQLPA :** Madame Kim Cornelissen et Monsieur Jacques Fontaine, analystes, présenteront leurs deux rapports C-5-14 (SÉ-AQLPA-2, Doc. 1 sur le PGEE, v.r.) et C-5-12 (SE-AQLPA-3, Doc. 1 sur la réduction de l'interfinancement). Durée : 20 minutes. Note : ce panel ne serait pas disponible le matin du 20 octobre 2009.
- **Contre-interrogatoire de Gazifère :** 10 minutes au panel général et 15 minutes au panel PGEE. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants :** Environ 5 minutes par intervenant ayant présenté une preuve. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA :** 20 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.